

La BCE met ses taux en pause estivale

Réaction de Caroline Arnould, Directrice générale de CAFPI

Après une première baisse de ses trois taux d'intérêt directeurs de 25 points de base le 6 juin dernier, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a décidé, lors de sa réunion d'aujourd'hui, de laisser ses taux inchangés pour la période estivale.

Si la BCE a ouvert la voie à un nouveau cycle monétaire depuis juin, elle ne semble pas vouloir presser le pas. Alors qu'en juin l'inflation atteint 2,5 % sur douze mois en zone euro¹ et même 2,22 % en France², l'institution semble estimer que celle-ci rejoint les 2 % trop doucement pour justifier une nouvelle baisse de ses taux. Ce n'est pas vraiment une surprise puisque dans sa déclaration de politique monétaire du 6 juin, Christine Lagarde, sa présidente, se disait « *déterminée à assurer le retour au plus tôt de l'inflation au niveau de notre objectif de 2 % à moyen terme et à conserver les taux directeurs à un niveau suffisamment restrictif, aussi longtemps que nécessaire, pour atteindre cet objectif* ». Elle attend peut-être également de voir se concrétiser la baisse des taux directeurs de la Banque Fédérale américaine (Fed), après que son président Jerome Powell se soit montré, dans une conférence donnée à Washington mardi dernier, enfin disposé à franchir le pas.

Même sans nouvelle baisse des taux directeurs de la BCE, le marché du crédit français reprend son souffle, porté par la baisse des prix de l'immobilier et la concurrence que se livrent les établissements bancaires. La conjoncture politique a conduit à une stabilisation des taux de crédits immobiliers, mais la bonne santé des fondamentaux laisse présager de nouvelles baisses à partir de septembre. D'autant qu'à cette date un nouvel abaissement des taux directeurs de la BCE pourrait être envisagé.

Ainsi, les emprunteurs devraient voir leurs conditions d'accès au crédit immobilier continuer de s'améliorer. Alors qu'aujourd'hui les taux s'établissent en moyenne autour de 3,65 % sur 20 ans, il est raisonnable d'anticiper un taux moyen de 3,30 % sur la même durée d'ici la fin de l'année.

CAFPI en bref :

Leader du marché des courtiers en crédits, CAFPI est présent dans toute la France, via ses 250 agences en propre, pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2022, CAFPI a finalisé plus de 30 000 dossiers auprès de plus de 100 partenaires bancaires et assureurs partenaires, à des conditions particulièrement avantageuses.

Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque plus de 35% des crédits en France se font via un courtier. CAFPI est l'expert de tous les crédits avec ses offres de crédits immobiliers, de regroupement de crédits, de crédits professionnels et d'assurances emprunteur en ligne sur www.cafpi.fr et sur les réseaux sociaux.

¹ Source EuroStat

² Source Insee

Contact Presse

Galivel & Associés
Carol Galivel / Julien Michon
01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63
galivel@galivel.com

CAFPI
Caroline Arnould – Directrice générale
c.arnould@cafpi.fr
111 Avenue de France – 75013 Paris